

MÉMOIRE

Monsieur Claude Martin

Projet du RÉSEAU ÉLECTRIQUE MÉTROPOLITAIN DE LA CAISSE DE DÉPÔT ET DE PLACEMENT DU QUÉBEC INFRA.

Bonjour mesdames et messieurs les commissaires.

Je me présente, mon nom est Claude Martin, retraité qui habite les Iles de Laval depuis plus de 35 ans.

Ma résidence est située à moins de 10 minutes à pied de la gare de l'Île Bigras. Avec mon épouse Diane, nous prenons régulièrement le train de la STM, pour nos déplacements vers Montréal.

Avant de rédiger ce document, j'ai consulté une vingtaine de résidents, majoritairement des utilisateurs du train de la STM (travailleurs, étudiants, etc.)

Les commentaires sont positifs et l'on souhaite la réalisation du projet.

Le projet du RÉSEAU ÉLECTRIQUE MÉTROPOLITAIN de la CDPQ infra est un très beau projet qui mérite de voir le jour. Je dirais que c'est un des premiers dossiers importants et innovateurs depuis l'implantation du MÉTRO.

Les politiciens, les regroupements de citoyens ainsi que l'ensemble de la population devraient être fiers et contribuer positivement à sa réalisation. On se plaint des problèmes de circulation et de pollution, la mise en place du REM répondra en grande partie à cette problématique.

De plus depuis des années, on reproche à la CPDQ d'investir à gauche et à droite et surtout à l'extérieur du Québec. Le présent dossier est innovateur et il répond à un besoin et surtout il est chez nous au Québec.

- 1- Plus de départ avec une fréquence accrue
- 2- Réduction du bruit ex : les rails soudés
- 3- Réduction des risques d'accidents, en éliminant les passages à niveau
- 4- Fonctionnel sans opérateur

Par contre je suis déçu de la position de certains politiciens et de certains regroupements de citoyens (pas dans ma cour, protection de la faune et des terres humides, etc.)

Je me permet de faire des propositions que je veux constructives :

- 1- La CDPQ infra doit déposer rapidement les résultats de l'étude sur le bruit entre les deux ponts dans les Iles Laval. De plus, elle doit s'engager à déposer dans les meilleurs délais les résultats d'une autre étude à faire à la fin des travaux
- 2- Le projet initial prévoyait le passage piétonnier au centre avec les voies de circulation vers l'extérieur. La dernière version indique le contraire pour la gare de l'île Bigras. Si ce n'est pas une erreur, je suis contre cette proposition
- 3- Je ne sais pas si c'est possible mais on pourrait peut être ajouter une voiture par rame aux heures de pointe.

Laval, le 20 septembre 2016

Madame Caroline Coutier,

Coordonnatrice de commission

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Objet : **RÉSEAU ÉLECTRIQUE MÉTROPOLITAIN**

Madame Cloutier

Vous trouverez ci-joint le mémoire que j'ai rédigé concernant le projet REM

Merci de votre collaboration

Claude Martin

Laval. Qc